



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CA/135

30 juin 2004

Aux Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications

Objet: Données requises pour l'étude des caractéristiques des systèmes de radiodiffusion en ondes kilométriques, hectométriques et décamétriques

Le Groupe de travail 6E de la Commission d'études 6 du Secteur des radiocommunications envisage d'élaborer un projet de nouveau rapport sur la radiodiffusion sonore. Ce rapport a pour objet de mettre à jour les renseignements actuellement disponibles. Il pourra également servir à l'étude de la mise en service de la radiodiffusion sonore numérique dans les bandes au-dessous de 30 MHz.

Au cours de sa deuxième réunion (qui s'est tenue à Genève du 29 avril au 5 mai 2004), le Groupe de travail 6E a examiné la question et a prié le Bureau de chercher à obtenir les renseignements nécessaires par le biais de la présente Circulaire administrative. Les tableaux en annexe, qui sont disponibles uniquement en version électronique, contiennent le formulaire de soumission des données d'entrée par les administrations. Dans les cas où les administrations ont déjà donné une réponse, il conviendra de vérifier que les renseignements pertinents demeurent valables.

Les renseignements pertinents devront, si possible, parvenir au Groupe de travail 6E avant sa prochaine réunion, qui se tiendra en octobre 2004.

Les réponses doivent être adressées à:

M. John Wood (Etats-Unis d'Amérique) Tél.: +1 202 6191759
International Broadcasting Bureau Fax: +1 202 6191680
330 Independence Avenue S.W. E-mail: jwood@ibb.gov
Washington, D.C. 20231
Etats-Unis d'Amérique

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

Place des Nations Téléphone +41 22 730 51 11
CH-1211 Genève 20 Téléfax Gr3: +41 22 733 72 56

Télex 421 000 uit ch
Télégramme ITU
GENEVE

E-mail: itumail@itu.int
<http://www.itu.int/>

Suisse

Gr4: +41 22 730 65 00

- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Origine: Documents 6E/TEMP/25 (2004), 10A/12 (1994)

PROPOSITION DE PROJET DE NOUVEAU RAPPORT

Caractéristiques des systèmes de radiodiffusion en ondes kilométriques, hectométriques et décamétriques

En mai 1992, l'ancienne Commission d'études 10 a décidé de procéder à l'échelle mondiale à une étude de la radiodiffusion sonore en modulation d'amplitude par voie hertzienne de Terre au-dessous de 30 MHz. Les premiers résultats de cette étude étaient connus dès octobre 1994 et devaient figurer en annexe au Rapport UIT-R BS.458-5. Malheureusement, ce rapport, dont la dernière édition date de 1990, n'a pas fait l'objet d'une mise à jour incluant les résultats de l'étude. Les renseignements obtenus à l'issue de l'étude n'ont donc pas été diffusés hors du groupe de travail.

Dans la perspective de la mise en service de systèmes de radiodiffusion sonore numérique dans les bandes au-dessous de 30 MHz, il devait être d'autant plus intéressant de disposer d'une vue d'ensemble des systèmes de radiodiffusion en modulation d'amplitude utilisés dans le monde. Par conséquent, il serait utile et opportun d'élaborer un nouveau rapport.

Vous trouverez ci-joint 25 pages tirées du Document 10A/12 (24 octobre 1994) qui présentent, sous forme de tableau, les résultats de l'étude en question, à titre d'exemple de formulaire de soumission des données. Il est à noter que les références à la CAMR-92 doivent être supprimées de toutes les colonnes pour les bandes de fréquences ci-après, qui ne bénéficient plus d'un statut particulier:

9 775-9 900 kHz	15 450-15 600 kHz
11 650-11 700 kHz	17 550-17 700 kHz
11 975-12 050 kHz	21 750-21 850 kHz
13 600-13 800 kHz	25 650-26 100 kHz

Pièce jointe à l'Annexe 1: (disponible uniquement en version électronique)



135e_part2.doc

<http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?type=sititems&lang=e&parent=R00-CA-CIR-0135>